



Exécution de la décision de la Commission départementale du 25 octobre 1913 -  
déclaration des propriétaires riverains p3 (AC Lyon, 922WP/19/5)

IVR84\_20206900029NUC

Auteur de l'illustration : Hoël Coulon

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation